

PLAN LOCAL D'URBANISME
DE GUEUX
Déclaration de projet emportant mise en
compatibilité
PLAN DE ZONAGE APRES MEC
Echelle : 1 / 2000

DOSSIER

Projet arrêté le xx/xx/xxxx
Approuvé le : xx/xx/xxxx

Pour le Président,
La Vice-Présidente,

Nathalie Miravete

LEGENDE

1. Zones et secteurs

- UA : Zone urbaine - centre ancien
- UAp : Secteur de la zone urbaine - Grandes propriétés arborées (période reconstruction)
- UB : Zone urbaine - bâti pavillonnaire
- UBp : Secteur de la zone urbaine - Grandes propriétés arborées (période contemporaine)
- UC : Zone urbaine sans disposition réglementaire
- UX : Zone urbaine - activités économiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole préservée
- Av : Zone viticole préservée
- N : Zone naturelle
- Ng : STECAL
- Nh : Hameau du Camp
- Nd : STECAL

2. Prescriptions

- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés

3. Eléments du patrimoine protégés (L.151-19 du CU)

- Constructions
- Murs

4. Eléments du paysage protégés (L.151-23 du CU)

- Espaces verts communaux
- Parcs arborés
- Plantations à créer
- Plans d'eau et mares
- Chemins et sentes protégés

5. Informations

- Ligne à Grande Vitesse
- Cimetière
- Zone soumise à Orientation d'Aménagement et de Programmation

